

Le toponyme « Baquelaine » (Brabant wallon, Louvain, Tirlemont)

par AUGUSTE VINCENT.

(Un résumé de cet article a été présenté à la Section wallonne
le 28 mai 1945)

Depuis assez longtemps déjà, j'avais recueilli, au hasard des rencontres, un certain nombre de mentions du toponyme *Baquelaine* (moitié orientale du Brabant wallon, et partie ouest de la province de Liège).

Je connaissais l'article de notre confrère M. L. GOEMANS (BCRTD, X, 1936, 72), qui citait VAN EVEN et BUVÉ.

En recevant, en janvier 1945, le riche *Feestbundel H. J. van de Wijer* (Leuven, 1944, 2 vol.), j'ai eu l'agréable surprise d'y trouver deux articles, abondamment documentés, traitant de notre toponyme, spécialement sous sa forme flamande *Bakkelein*. L'un, de M. L. DE MAN (1), est avant tout consacré à Louvain (dont cet auteur a composé une toponymie communale, encore manuscrite) ; l'autre, dû à M. E. DEWOLFS (2), qui habite Tirlemont, concerne principalement cette ville. Mais tous deux traitent également de la région wallonne ; et chacun d'eux comporte un appendice où l'autre est discuté.

(1) *Betwiste Leuvensche plaatsnamen*, p. 171-182 (pour *Bakelein*, p. 174-176 et 179-182).

(2) *Nog over de etymologie van Bakkelein en Velp*, p. 473-484 (pour *Bakkelein*, p. 473-480).

J'ai pris connaissance de la belle série de formes modernes et anciennes réunie par les deux toponymistes. C'est aussi avec une vive curiosité que j'ai lu les pages où sont exposées et critiquées les hypothèses étymologiques formulées jusqu'ici. Mais je dois avouer qu'aucun de ces essais d'explication du nom *Bakkelein-Baquelaine* ne m'a paru résoudre le problème.

J'ai donc tenu à présenter à mes confrères de la Commission royale mes idées sur cette intéressante question.

Voici tout d'abord l'essentiel de notre documentation actuelle, c'est-à-dire la liste des toponymes connus (disparus ou encore en vie), et leurs principales formes anciennes.

Commençons par les deux villes où le problème a été posé.

I. Région flamande

LOUVAIN B. — *Bakkelein* était le nom d'un petit ruisseau de la région de la rue de Diest qui alimentait de ce côté le fossé de la première enceinte, et se jetait dans le Leibeek, bras artificiel de la Dyle. Le nom, dit GOEMANS (1), est encore connu des vieux habitants ; ils prononcent *də Bakələ:n* ou *də Bake(ə)la:nə* (comp. louv. *kla:n* = nl. *klein*). M. J. CUVELIER (2) fait figurer le nom sur sa carte des IX^e-X^e siècle, mais sans doute seulement au point de vue topographique ; ce toponyme en effet n'apparaît dans les documents connus qu'au début du XIV^e siècle ; il sert alors à désigner un ruisseau, et aussi une rue.

1^o Le ruisseau : 1332 cum aqua dicta bakeleine (De M. 174), 1368 inter domistadium... et Bakelainam,

(1) *Oude straatnamen en dialectgeschiedenis* (BCRTD, X, 1936), p. 72.

(2) *La formation de la Ville de Louvain...* Bruxelles, 1935 (*Mém. Acad.*, 4^o).

1370 naest de Bakeleinen, 1383 ende der Bakkeleynen, 1655 inde Bakelene, 1809 au premier pont de la Baclaine (Dew. 473), 1826 brug op de zoogenaamde Bakkelyne (De M. 174). — Le nom, sous sa forme simple, a été étendu aussi à l'actuel Aardappelmarkt (Goemans ; Dew. 473).

2° La rue qui suivait le ruisseau (1) : 1301 bakelainestrata, 1301 bakelaine strata (De M. 174), 1305 in Bakeleyne-strata, 1766 Baccalynstraete (Dew. 474).

3° De plus, on rencontre deux *diminutifs* (assez récents) : 1690 het Backeleyntien beginnende van aen de steenpoorte (De M. 174), 1812 la place au Bakelijnke (aujourd'hui l'Aardappelmarkt ; De M. 180).

TIRLEMONT B. — DEWOLFS cite deux toponymes :

1° 1404 in de Bakeleyne, 1405 vicus Mulcstrate in de Bakelijne, 1616 in de Backeleyne oft Mulcstraete, 1735 in de Backelijne oft Mulckstraete (Dew. 474). — Ancien nom d'une partie de l'actuelle Hoegaardenstraat. — Selon A. WAUTERS, le hameau de Mulck fut traversé par la deuxième enceinte de la ville, construite vers 1300. Ici comme à Louvain, cette Bakeleyne était donc voisine du rempart.

2° 1391 Bakeleynestrate, 1699 het Bacqueline straetken, het Backelijnestratie, 1812 en la rue de Backeleyne (Dew. 474). — Ancien nom de l'actuelle S^e.-Catharinastraat.

II. Région wallonne

On trouve des *Baquelaïne* (avec quelques variantes graphiques), au centre, sur les deux bras supérieurs de la *Gette* ; à l'ouest, sur la *Dyle* et ses affluents (noter ici les trois formes en *Bek-* ou *Bik-*, avec terminaison *-elinne*) ; à l'est, dans la région supérieure du *Geer* et sur la *Mehaigne*. Les deux

(1) C'est aujourd'hui, disent GOEMANS et DEWOLFS, la Weezenstraat ; selon DE MAN, ce serait la V. de Costerstraat. Je n'ai pas vérifié les identifications.

derniers groupes ne sont signalés ni par DE MAN ni par DEWOLFS (1) ; ces deux auteurs ne mentionnent pas non plus Jodoigne-Souveraine.

AUTRE-ÉGLISE B c. Jodoigne (Ni 84), 1872 la Baclaine (Dew. 474).

BIERGES B c. Wavre (Ni 24), 1370 la Bakelaine (Dew. 474).

BOËLHE Lg c. Waremme (W 24), l.-d. Campagne de la Baclaine (Cad. Lg).

BOMAL B c. Jodoigne (Ni 68), 1872 la Baclaine, 1940 al baclainne (= « baklën » ; Dew. 475).

CORROY-LE-GRAND B c. Wavre (Ni 62) (De M. 175, sans citation ni référence ; BUVÉ, *Bijdragen...*, 1903, 522).

GEER Lg c. Waremme (W 35) al Baclaine (Cad. Lg).

HÉVILLERS B c. Perwez (Ni 93), 1440 Byckelines, 1865 bois de Béclines (Dew. 479).

JODOIGNE-SOUVERAINE B c. Jodoigne (Ni 48), l. d. ancien Saults Baquelaine (TARLIER et WAUTERS).

LINCENT Lg c. Landen (W 4) ; le nom désigne un affluent droit de la Petite-Gette, qui sépare, en aval, Orp-le-Grand et Pellaines (Dew. 475). Le nom a passé à une terre : XVIII^e onder Linchent int velt gen. pacqueleij onder deijck van pellenen (De M. 180, n. 3).

LINSMEAU B c. Jodoigne (Ni 31). Nom ancien d'une parcelle à la limite de Neerheylissem (v. ce nom). A. H. VAN DYCK, *Vlaamse plaatsnamen te Heilisseem* (VI. Top. Ver., V. M., XII, 1937), p. 47 : « Plaatsnamen te Neer- en Opheylisseem... 3. een halff dachmael landt gelegen op den backleyn G. 1717. — Een goederen register der Armentafel te Tienen (a^o 1441) vermeldt dezelfde plaats onder Lis-meel ».

LONGUEVILLE B c. Jodoigne (Ni 45), 1403 Johannes dict. de le Bakelaine de Longa Villa (Archives de Louvain ;

(1) Je les ai trouvés dans le dépouillement du Cadastre de Liège par M. Robert, obligeamment mis à ma disposition par M. J. Haust.

De M. 180, Dew. 475), 1466 cheruage (exploitation agricole) alle Bakeleyne, 1872 Ferme de la Baquelaine (Dew. 475).

MONT-SAINT-ANDRÉ B c. Perwez (Ni 83), 1865 Baclaine, 1940 al Bak'lainne (= « baklën ») (Dew. 475).

NEERHEYLISSEM B c. Tirlemont (Ni 20), XIV^e retro Baclaine, 1547 bij den Bakeleyn... en la Backelein (nom ancien d'une parcelle à la limite de Linsmeau ; v. ce nom ci-dessus). Même nom pour un affluent gauche de la Petite-Gette (Dew. 475).

NIL-SAINT-VINCENT B c. Perwez (Ni 79), 1531 a Beke-linnes (Dew. 479).

OPPREBAIS B c. Jodoigne (Ni 64), 1872 l. d. la Baquelaine (Dew. 475).

ORP-LE-GRAND B c. Jodoigne (Ni 52) ; affluent droit de la Petite-Gette (v. aussi Lincet et Pellaines) : XVII^e Fond de la Bacquelaine, 1729 Bacqlainne, 1872 ruisseau de Bacquelaine, 1940 Bak'lainne (Dew. 475).

PELLAINES Lg c. Landen (W 3) ; Cad. Lg : ruisseau de Baquelaines, 1903 la Baclaine (Buvé), 1925 Bacquelaine Ruiss. (Carte État-Major 1 : 40.000^e), 1940 Bak'lainne (Dew. 475).

WARNANT-DREYE Lg c. Jehay-Bodegnée (H 8) ; Cad. Lg : Baclaine. Le village est sur un petit affluent de la Mehaigne.

? WAVRE B c. Wavre (Ni 25), 1204 juxta Bekelines (Dew. 479) (1).

(1) TARLIER et WAUTERS, *Canton Wavre*, 1864, ne mentionnent pas ce l. d. DEWOLFS le cite d'après le *Cartulaire d'Aflighem* publié par EDG. DE MARNEFFE, 1894 (*Analectes*, II^e série, *Cartulaires*), p. 329 ; l'acte de 1204 est la confirmation des possessions du prieuré de Basse-Wavre : ... Item tria bonaria terre in villa de bomale . et tria apud Marioles . et tria juxta bekelines . unum apud yscham . unum apud blokeri . et unum apud bordel in loco qui dicitur allut. — L'éditeur du Cartulaire ne donne pas l'identification des noms. Les biens se trouvant à Wavre et aux environs sont cités plus haut, dans l'acte de 1204 ; ici, on reconnaît *Bomal* B c. Jodoigne, *Marilles*

Les localités ci-dessus occupent, dans la région wallonne, une zone de 45 km. sur 20, touchant à la frontière linguistique aux deux bouts.

Signalons pour mémoire *Baclain*, hameau de Montleban Lux c. Houffalize (B 9), XIII^e Baucien, Baclen, 1466 Bacclen, 1495 Backelen, 1501 Baclain, 1528 Beclen, 1940 bâclin (Dew., 476, n. 1). L. ROGER voudrait y voir un primitif en *-ing*. La prononciation wallonne avec *â* suffit à l'écarter de notre série, comme le fait DEWOLFS.

III. France

A SAINT-JEURE HL, *Bacalaine* est le nom d'une maison isolée. Le *Dictionnaire topographique* du département ne donne pas de formes anciennes. Ce toponyme, non signalé jusqu'ici, doit-il figurer dans notre liste? Peut-être faut-il en rapprocher *Bacalan*, nom d'un quartier à Bordeaux Gir, que cite MISTRAL. Celui-ci l'explique par *bachalan*, « bavard, vantard », et compare le v. prov. *bacalâr* « bachelier », et l'espagnol *bachiller* « bachelier », et aussi « grand parleur » (peut-être s'agit-il originairement d'un nom de moulin).

Étymologies proposées

1. VAN EVEN (E.), *Louvain dans le passé*, Louvain, 1895 : **Bachelein* = « petit ruisseau », comme all. *Bächlein*. — Critique de GOEMANS (v. n^o 3) : louv. **bak* au lieu de *beek* est inadmissible ; — *lein* comme suffixe diminutif est impossible à Louvain.

2. BUVÉ (C.), *Histoire de Pellaines (Bijdragen tot de geschiedenis...*, II, 1903, 517 ss.) : « Le mot *Baclaine* vient

B c. Jodoigne, *Neerysche* B c. Louvain, *Blocry* (Ottignies B c. Wavre). *Bekelines* peut être celui d'Héviliers, ou celui de Nil-Saint-Vincent, ou un troisième non localisé.

du flamand *beek* et *lijn*. » — BUVÉ ne s'explique pas autrement ; comprend-il « ligne du ruisseau », ou *lijn* est-il pour lui un suffixe diminutif ?

DEWOLFS (p. 477) critique 1 et 2 : un mnl. **bak*, **bake* « cours d'eau » est inconnu. Le suffixe diminutif *-lein* est impossible ; le vnl connaissait seulement *-lîn* (surtout dans les noms de personnes, IX^e, X^e s.) ; en mnl, ne se rencontre guère que dans la langue de la poésie (1).

3. GOEMANS (L.), *Oude straatnamen en dialectgeschiedenis* (BCRTD, X, 1936), 72 : *back(e)*, *baecke* (Kil.) « porcus » ; *lein* (Kil.) « sepimentum » ; donc « porcorum sepimenta » (l'auteur voit un pluriel dans certaines formes, notamment parmi celles qu'il a recueillies de la bouche de vieux habitants de Louvain). — DE MAN fait remarquer que l'ensemble des citations indique un cours d'eau, non un enclos (on pourrait objecter que le nom a pu passer d'un terrain au ruisseau). DEWOLFS admet *lein*, qu'il traduit par « appui » avec VERWIJS-VERDAM ; mais *bakke*, désignant primitivement une pièce de porc, n'a pris que tardivement le sens de « porc vivant ».

4. PETRI (F.), *Germanisches Volkserbe*, Bonn, 1937, I, 22, à propos du lieu-dit d'Hévillers, dit, mais avec point d'in-

(1) Voyez cependant J. MANSION, OGN, 1924, 99, qui cite 856 *Bereclinom* (trad. Bland., XI^e, Bereline), opposé à *Berega* (le simple et le diminutif) ; 1480 *Berchelin* (à Wetteren F. or.) ; et divers *Berghelin* chez DE FLOU. Il ajoute d'ailleurs : « Het gebruik van *-lîn*- als diminutiefsuffix in het Ondl. kan merkwaardig heeten, daar het anders vooral op Hoogduitsch gebied verbreid is. Zie GRIMM, *D. Gr.*, III², 643 vlg., 648 (over het zeldzame voorkomen van *-lîn* in het Mndl.). »

Voyez aussi J. LINDEMANS, *Niet-specifieke toposuffixen in plaatsnamen* (BCRTD, II, 1928) ; étudiant le suffixe *-ling*, il rappelle les nombreux *Bergelin* de DE FLOU, qui alternent dans certains cas avec *Bergelink* (à Oedelem F. oc., 1275 Berghelin), et dit qu'on est tenté de voir là le suffixe diminutif *-lîn*. De même, J. POLLET et J. HELSEN, *Toponymie van Varsenare*, Brussel, 1933, p. 56, n^o 65, voit dans ± 1310 *Broekelin* un diminutif de *broek* « marais » ; « ook te Bilzen een *Brukelijn* (CUVELIER-HUYSMANS, 225) ».

terrogation : « Héவில்... Flurname : Bois de Béclines, 1440 Byckelines, darin *bök* « Buche » (?). » — Hypothèse à écarter avec DEWOLFS (p. 479, n. 5) (1).

5. DE MAN (L.), *o. cit.*, p. 175-6 et 180-2. Invoque un radical existant en Allemagne et en Angleterre : *lain(e)* dans *Lainbach*, qu'on explique par « Giessbach » ; *leine* « cours d'eau, eau » (EKWALL, *Engl. river-names*) ; *linn* (*Oxf. Engl. Dict.*) « a pool, especially one into which a cataract falls ». D'autre part, *bak(e)* serait un mot germanique de la même famille que *bank*, et correspondrait au suédois *bakke*, v. norr. *bakki* « colline, bord de rivière » ; comp. v. angl. *bacce* « petite hauteur ». Donc : « cours d'eau descendant d'une hauteur ». — Ce sens est peu convaincant ; les deux termes invoqués paraissent peu solides.

6. DEWOLFS (E.), *o. cit.*, 478-9, voit dans le premier terme un mot **ba(c)kel* qui serait un emprunt ancien au latin *baculum* « bâton » (au sens le plus large). Ce mot ne figure pas, il est vrai, dans VERWIJS-VERDAM, mais il vit encore en Flandre occidentale, au sens de « bâton, piquet fiché dans le sol pour délimiter quelque chose. » D'autre part, **Ba(c)kel-ine* semble contenir le même suffixe (collectif) que **stakine* > *Stekene* F. oc. « réunion de piquets ou troncs d'arbres ». *Bakkelein* aurait donc le sens général de « paalwerk ». Dans certains cas, *Bakkelein* est un nom de cours d'eau (2) ; le sens primitif aura donc été « rang de pieux consolidant les rives d'un ruisseau ». — DE MAN fait remarquer que **bakel* est inconnu dans les actes louvanistes du moyen âge (ce n'est pas là, toutefois, une objection décisive). Ce qui est plus difficile à expliquer, c'est la place de l'accent, qui est, à Louvain, sur la dernière syllabe, donc sur le prétendu suffixe ; c'est le contraire que l'on

(1) PETRI ne dit du reste rien ni de *Bakkelein* ni de *Baquelaine*.

(2) P. 479. Plus bas, l'auteur précise du reste sa pensée : « *Bakkelein* kan, oorspronkelijk, geen waternaam zijn. »

observe dans le nom invoqué par DEWOLFS, *Stekene F. oc.*, < *stak-ine (de *staak*), où l'accent est au contraire, et normalement, sur le radical.

Critique générale

Quatre étymologistes cités plus haut partent du toponyme louvaniste (1).

PETRI écarté, aucun des cinq autres n'a émis le moindre doute sur l'origine germanique (flamande) du mot qui nous occupe. La place anormale de l'accent, qui est sur la dernière syllabe à Louvain comme en Wallonie, est seulement vaguement expliquée par une influence romane due au voisinage de la frontière linguistique (De Man 181).

Tous admettent implicitement que ce toponyme a pris naissance en pays flamand. Est-ce à Louvain? Est-ce à Tirlemont? Pourquoi y a-t-il eu éventuellement transport d'une ville à l'autre? (2) DE MAN et DEWOLFS, qui ont constaté la présence de *Bakkelein* en pays wallon, ne proposent aucune explication pour l'acclimatation de ce mot germanique dans cette région.

Un coup d'œil sur la carte révèle un fait surprenant. Les villages flamands des environs des deux villes ne possèdent pas de *Bakkelein*. Ce mot, que l'on tient pour flamand, n'aurait été transporté qu'en pays wallon; et là, il aurait connu une vogue assez grande pour marquer la toponymie d'une zone de 45 km. de long.

A notre avis, la carte témoigne d'une expansion dans

(1) BUVÉ est très sommaire; PETRI ne traite que le *Béclines à Héவில்*.

(2) DE MAN, p. 176, envisage l'hypothèse d'un transport du mot devenu toponyme, mais sans préciser: « Was *Bakelein* een gemeen naamwoord of werd het enkel als plaatsnaam door migratie overgebracht? De laatste mogelijkheid schijnt alleszins aanlokkelijker dan de eerste. » — Il ne justifie pas cette préférence, qui ne s'impose pas.

le sens opposé. Le nom commun, devenu ensuite toponyme à tant d'endroits, doit avoir apparû dans le Brabant wallon, et s'y être répandu, en atteignant aussi la partie voisine de la province de Liège. Au moment de sa vogue comme nom commun, il aura été introduit, par des Wallons de la région des *Baquelaine*, dans les deux villes flamandes les plus proches (1) ; appliqué par ces Wallons à un détail topographique à Tirlemont et à Louvain, il sera ensuite devenu nom propre là comme en Wallonie, en gardant, tout au moins à Louvain, son accentuation wallonne originelle.

Nous devons donc chercher à expliquer le toponyme qui nous occupe, non en partant de Louvain et Tirlemont, c'est-à-dire à l'aide de mots ou suffixes *flamands*, mais en nous plaçant dans le Brabant wallon, c'est-à-dire au moyen d'éléments *romans*.

Le mot est un nom propre de ruisseau dans plusieurs des localités citées plus haut. Tout nous conduit à admettre, avec DE MAN (p. 176) et GOEMANS (ibid., n. 2), que le nom commun primitif désignait un ruisseau.

Chaque fois que les documents permettent de déterminer le genre de *Baquelaine*, du XIV^e siècle jusqu'aujourd'hui, le mot est féminin. Il y a une exception, dans des textes flamands ; il s'agit de la pièce de terre située à la limite

(1) C'est le phénomène courant de l'accroissement par immigration de la population des villes devenues prospères. Pour Louvain, voyez J. CUVELIER, *o. cit.*, p. 100-103 ; l'auteur y parle des nombreux habitants des villages de la région qui sont venus grossir la population primitive de la ville. Il cite des actes des XI^e et XII^e siècles donnant le lieu d'origine de certains « advenae » ; on y voit mentionner notamment des gens de Jauche, Bomal, Orp, villages de la zone wallonne des *Baquelaine*.

Pour ce qui est de Tirlemont, rappelons le texte de 1441 cité plus haut (à Linsmeau), où il est question de droits que possédait la Table des Pauvres de cette ville dans un endroit à cheval sur Linsmeau et Neerheyllissem, et appelé, en 1717, op den backeyleyn. D'ailleurs, l'existence de relations entre la ville de Tirlemont et la région wallonne du sud, très proche, est chose toute naturelle.

de Linsmeau et de Neerheylissem ; dans la première commune, nous avons 1717 op *den backleyn* ; dans la seconde, 1547 by *den Bakeleyn*... en la *Backeleyn* (même ici, donc, la forme française est au féminin). Le masculin est dû sans doute à ce qu'on a sous-entendu un substantif masculin signifiant « champ » ou « pièce de terre ».

Examinons successivement la *terminaison* et le *radical*.

1. La terminaison. — On rencontre, dans la toponymastique de la Wallonie et de la France, de nombreux noms en *-laine* et en *-eline*. En voici quelques-uns.

a. *Harcelaines* (Maisnières Som) XII^e Herselenes, 1253 Herselaines, 1380 Harcelene. — *Derrière Landelaine*, l. d. à Bombye Lg (Cad. Lg). — Ferme de *la Rivelaine*, à Lillois B 1256 via de Ruelaine, 1324 vivarium de la Ruelaine, 1548 la Riveleine (TARLIER et WAUTERS). — *Les Nevelaines*, l. d. à La Hulpe B (TW. — Comp. *ri d'nève* à Fronville N ; PH. GAVRAY-BATY, *Vocab. top. du Ban de Fronville*, Liège, 1944, n^o 344, p. 139). — *Créplaine* à Lamain H. (comp. *Creppe*, Spa Lg), et *èl crèpale*, l. d. à Malempré Lux (J. HAUST, *Enquête*). — *lè trèz'lainne*, l. d. à Zétrud-Lumay B (J. HAUST, *Enquête*). — *Beudelaine* (Montillot Y). — *Marquelaine* (Secondigné DS). — *La Tofelaine*, hameau (Pont-Saint-Mard Aisne).

b. *Déveline* h. (Arnould Vg) 1309 Deiweline, 1485 Develine. — *Jeandelines* h. (Thiel Allier). — *Fontelinne* (Vieuville Lg ; Cad. Lg). — *La Graveline*, l. d. à Rance H 1688 La Graveline, 1790 la Gravelenne, 1792 la Graveline (BCRTD, X, 259).

Cette terminaison doit avoir eu, au moins dans certains cas, une valeur diminutive : *Perthelaine*, ferme (Soligny-les-Etangs Aube), à côté des nombreux *La Perthé* etc. (dont le sens paraît être « bois »). — *Tombelaine*, rocher au nord du Mont-Saint-Michel Mch, fin X^e s. loco S. Michaelis

in monte qui dicitur Tumba, 1167-8 in Monte Tumba, XV^e entre le Mont et Tumbelaine (VINCENT, *Top. Fr.*, n^o 788). — *Tomblaine* MM 1228 molendinum de Tombe-
lennes, 1258 Tombeleine, 1779 Tomblaine. — Comp. aussi
vach'lènn « petite vache », nom populaire, à Samoreau SM,
du polygala vulgaris, l'herbe au lait (EUG. ROLAND, *Flore*
pop., II, 282).

Nous sommes en présence d'un suffixe diminutif double,
type fort répandu en français (1).

2. Le radical. — La première idée qui se présente à
nous est de chercher un rapprochement possible avec les
mots courants et les toponymes de Wallonie commençant
aussi par *Bac-*, *Bak-*, *Baq-*; par exemple :

a. 1092 *Baccunwez*, 1153 *Bacunweit* (VINCENT, NLB, 156),
en latin 1112 de Baconisvado (PONCELET, *Inv. S^e-Croix*
Lg), formes désignant la localité flamande de *Bekkevoort*
B c. Diest, 1125 *Beckenvoort* (*Cart. Affl.*); VINCENT et
CARNOY y voient le nom d'homme germanique *Bacco*.

b. *Baclenge* (La Basse —, La Haute —), v. 1675, à
Wavre B, lieux dits aujourd'hui disparus (TW, c. Wavre,
1864, p. 4).

c. *à baconbou*, l. d. (Grandménil Lux; HAUST, *Enquête*,
48).

(1) Citons, dans la langue courante, *bracelet* (XII^e s.), d'abord
« petit bras »; *osselet* (XII^e s.), de *os*; *chaperon* (XII^e s.) de *chape*
« capuchon »; *moucheron* (XIII^e-XIV^e s.), de *mouche*; *vigneron*
(XII^e s.), de *vigne*; pour le sens, est du type *linot* (v. J. HAUST,
BCRTD, XIII, 1939, 173 ss.). Voir aussi les nombreux mots wallons
en *-el-ote* (*babelote*, *ichoufelote*, etc.), chez J. HAUST, *Etymologies*,
1923, p. 253.

Nous trouvons d'autre part, dans la toponomastique : *Pisselotte*,
fréquent en Belgique; comp. w. *pih'rote* « jet de source », Centre de
la France *picherotte* « canal, gouttière » (de Chambure), CO *pisserotte*,
SL *pisserette*; *èl fondroule* l. d. à Tavier-en-Condroz Lg (E. RENARD,
BCRTD, XV, 1941, 43), 1673 les foins du pré appelé *fondroul*
(« petit fond »; suffixe *-er-oul*); *Les (h)ayelètes* l. d. à Jodoigne
(J. HAUST, *Enquête*, 102).

d. *Baconfoj*, hameau (Tenneville Lux) 1306 Basconfaing (HAUST, *Le top. ard. fa, fè, fwè*, Ac. r. LLF, XVI, 1937), w. *baconfwè* (HAUST, *Enq.*, 52).

e. w. *bak'neûre* (DL), fr. *bacnure* (empr. au liégeois ; LITTRÉ, *Suppl.*) « galerie horizontale creusée pour atteindre une couche de charbon » ; de *bak'ner*, « creuser une bak'neûre ». E. RENARD (*Mélanges Haust*, 1939, p. 332) cite un texte d'Esneux Lg, de 1740 : des tailles ou bracknure (sic). Le DL rattache le verbe *bak'ner* au nl *bakenen* « baliser, jalonner », parce qu'en creusant la bacnure, il faut constamment se servir de jalons pour garder la bonne direction.

f. *li baksé*, ruisseau à Housse Lg c. Dalhem (HAUST, *Enq.*, 20).

Il faut bien dire que ces divers mots et noms ne nous donnent pas d'indication utile.

Bakkelein a gardé son *a* à Louvain et Tirlemont ; mais on signale, à l'ouest de la zone wallonne, trois formes en *Beq-* ou en *Biq-* ; seraient-elles dues à une influence flamande ? Comp. Bekkevoort-Baccunwez. Il ne sera peut-être pas sans intérêt de rappeler ici que GODEFROY a un mot *becquoir*, s. m., « canal » : 1438 (Valenciennes) rewisures aux becquoirs. Il ajoute : « A Lille, on emploie *becquerel* dans ce sens » (1). Ces termes font penser au rouchi *becque*, n. m. « fossé établi le long des terres cultivées pour favoriser

(1) Dans la *Top. Fr.*, 1937, 834, nous avons mentionné plusieurs *Becquerel* et *Becherel*, anciens noms de moulins ; nous y voyions, d'après GODEFROY et v. WARTBURG, un dérivé de *bec*, avec le sens de « babillard », par allusion au bruit du moulin (à côté de *Coquerel*, *Cocherel*, même sens). Le passage de GODEFROY cité ci-dessus nous avait échappé en 1937. Ou bien *Becquerel* a désigné le moulin, et a été étendu au bief ou canal d'arrivée de l'eau ; ou bien le terme désignant le bief aurait ensuite désigné aussi le moulin (en tant que terme technique opposant les moulins à auges aux moulins à palettes). HÉCART, *o. cit.*, expliquant le mot ancien *béquériau* par agneau, croit que le moulin de *Béquériau*, entre Marli et Valenciennes, « a retenu ce nom des bergeries qui y étaient établies ». Ce qui est peu croyable.

l'écoulement de l'eau » (G. HÉCART, *Dict. rouchi-français*, Valenciennes, 1834) ; *becque* est sans doute un emprunt au nl. *beek*. *Becquoir* contient peut-être le radical *bec*, si fécond dans les dialectes français.

Il n'y a aucune raison de chercher quelque chose de très compliqué. *Baquelaine*, nous l'avons vu, doit avoir été à l'origine un mot désignant un ruisseau. Plusieurs ruisseaux portent encore ce nom actuellement. Cependant, dans le Brabant wallon et la partie voisine de la province de Liège, on ne semble pas avoir jamais manqué de mots pour dire « ruisseau » ; il en est de même pour Louvain et Tirlemont, où rien ne nous fait croire qu'on ait senti le besoin d'un nouveau terme, et encore bien d'un terme wallon.

Toutefois, le succès de ce mot *baquelaine* en pays wallon, et son introduction dans deux villes flamandes, peut s'expliquer d'une façon très simple : il pourrait avoir été un *terme technique*, désignant, non pas n'importe quel ruisseau, mais un cours d'eau présentant certains caractères précis.

Les questions techniques concernant les petits ruisseaux surgissent dans deux domaines très voisins, où l'intervention minutieuse de l'homme s'est manifestée depuis longtemps : 1^o l'irrigation des prés, avec ses canaux et rigoles ; 2^o l'adduction de l'eau aux moulins.

Dans ce second ordre d'idées, le radical du mot *baquelaine* nous fait tout naturellement songer au mot *bac* (1).

Pouvons-nous prendre ce mot, dont les sens sont plus variés en Belgique qu'en France, comme base d'une hypothèse étymologique d'une certaine valeur ? Pour le savoir, examinons successivement le *sens* du radical et du dérivé, le *genre* du dérivé, et la *phonétique*.

a. LE SENS. — Le fr. *bac* est attesté depuis le XII^e siècle (DAUZAT). Isidore de Séville († 636) dit : *Bacca*, vas aqua-

(1) Les formes en *Bek*- peuvent avoir subi l'influence du mot *bec*.

rium (DU CANGE). Le dérivé *bassin* (XII^e bacin) est déjà représenté au VI^e s. chez Grégoire de Tours : cum duabus pateris ligneis, quas vulgo *bacchinon* vocant (DU CANGE). Selon VERCOULLIE, le nl. *bak* est emprunté au roman. En français, le mot *bac* n'a plus guère aujourd'hui que le sens de « bateau plat servant au passage d'une rivière, d'un canal », et, secondairement, celui de « grand baquet de bois ». En wallon comme en néerlandais, et dans le français belge, les sens sont plus variés (1).

La forme wallonne actuelle est *batch*. En voici deux exemples dans la toponymie.

a. A Ayeneux Lg 1591 le Bache (J. LEJEUNE, *Top. de la c. d'Ayeneux*, BSLW, LIII, 1910, 34). Ce *batch*, réservoir ou abreuvoir, n'existe plus aujourd'hui ; il est mentionné vingt-deux fois aux XVI^e et XVII^e siècles. Il existe encore une *vôye de batch*.

b. A Jupille Lg, l. d. actuel *pompe de batch*, pompe du bac ou lavoir, nom ordinaire de la fontaine du château de Djîle-Coq (E. JAQUEMOTTE et J. LEJEUNE, *Gloss. top. de la c. de Jupille*, BSLW, XLIX, 1907, 228).

Ce terme *batch* désigne, dans la technique du moulin à eau, la rigole de bois déversant l'eau sur la roue à auges (2).

On trouve le même terme, sous la forme *baiche*, dans un acte du XVI^e siècle de Jodoigne B, où *baiche* désigne du reste aussi les sections d'amont du canal d'arrivée de l'eau : 1561 (il s'agit du ruisseau alimentant le moulin dit de l'Estainche) ont pareillement enfermé de murailles les sus-

(1) Voyez l'intéressant aperçu par J. MANSION, dans son compte rendu du DL (*K. Vl. Ac., V. M.*, 1934, 1172).

(2) P. et L. MARÉCHAL, *La meunerie au pays de Namur. Vocabulaire technologique* (BSLW, LIX, 1912, 152-198) ; p. 166 : « Dans la roue à pots [= auges], on a cloué sur les cerclages un plancher qui formera le fond d'auges successives (fig. 5). L'eau est amenée au-dessus de la roue par une rigole de bois (*batch*). » — La fig. 5 (« Reuwe à pots ») représente ce *batch* en action ; il est composé d'un fond de la largeur de la roue, et de deux côtés peu élevés.

dictes *baiches*... jusques au dernier *baiche* portant l'eau sur la ruwe dudictz mollin (1). — On voit donc qu'en amont du *batch* de bois décrit par P. et L. MARÉCHAL, on a consolidé les bords du canal d'arrivée par de la maçonnerie.

Le mot se retrouve sous sa forme française (*le bacque*) dans un autre document de Jodoigne, également reproduit par l'abbé HANON DE LOUVET (2) : [1649] pour avoir rajousté *le bacque* (« bief », dit l'auteur) du moulin (de l'Estanche). — Si l'abbé HANON DE LOUVET traduit par « bief », c'est par analogie avec d'autres documents, comme celui de 1561 cité plus haut. Il semble toutefois qu'ici, *le bacque* désigne bien le *batch* de la fig. 5 de P. et L. MARÉCHAL.

Revenons à *baquelaine*, et essayons de tirer une conclusion des éléments réunis ci-dessus. Nous ne trouvons nulle part ce mot mis formellement en rapport avec un moulin (aucune enquête n'a d'ailleurs été faite jusqu'ici sur ce point) ; mais il désigne plusieurs (petits) ruisseaux, et il est à présumer qu'il en a été partout ainsi au début (sauf extension ou transport exceptionnel). D'autre part, ce mot a dû avoir un sens technique, comme le prouve son passage de Wallonie en pays flamand. Il est difficile de ne pas y voir quelque chose qui se rattache au bief ou au *batch* du moulin à auges. Nous pensons donc que ce diminutif a dû désigner à l'origine le bief d'amenée de l'eau au moulin, c'est-à-dire un ruisseau aux berges rectifiées, régularisées, et ensuite, tout ruisseau présentant ce caractère, même s'il ne se raccordait pas à un moulin.

On comprend très bien que des termes spéciaux aient été créés pour désigner le bief, installation qui a dû faire sensation quand elle a été introduite. A noter que le bief

(1) R. HANON DE LOUVET, *Histoire de la Ville de Jodoigne*, Gembloux, 1941, p. 320.

(2) *Ibid.*, p. 273.

est fréquemment mentionné, dans les actes anciens, en même temps que le moulin lui-même, dont il ne peut être séparé.

b. LES GENRES. — *Baquelaine* est féminin ; peut-il avoir comme radical *bac*, qui est masculin ?

Le diminutif est ordinairement du même genre que le simple. Quand les genres sont différents, nous sommes presque toujours en présence d'un diminutif masculin tiré d'un simple féminin (1). Toutefois, le type inverse, simple masculin et diminutif féminin, n'est pas inconnu (2). Le genre du diminutif n'est pas nécessairement déterminé par celui du simple ; il est certainement influencé par des analogies ; un dérivé de *bac*, masculin, a pu être formé au féminin, parce que l'on pensait par exemple à *rigole*, féminin.

c. LA PHONÉTIQUE. — A en juger par le w. moderne *batch* = « *bac* », on attendrait, dans la région de Jodoigne, **batchlën* et non *baklën*.

Cette discordance peut théoriquement s'expliquer de plusieurs manières :

1° L'élément palatal pourrait avoir disparu, comme dans *atchter* > *akter*, à Malmédy, Couthuin, etc. (3).

2° La forme *baquelaine* aurait pris naissance avant l'évolution wallonne *bac* > *batch*, et se serait maintenue ensuite parce que terme technique.

3° Cette forme aurait été importée de l'ouest, où la forme

(1) Voyez les noms communs cités plus haut ; et aussi A. VINCENT, *Les diminutifs de noms propres de cours d'eau* (RBPhH, IV, 1925) ; *Les noms de cours d'eau diminutifs de noms de lieu* (ibid., VII, 1928) ; J. HAUST, *Diminutifs du type fr. linot* (BCRTD, XIII, 1939, 173 ss.).

(2) Voyez A. VINCENT, RBPhH, IV, 1925, 58 : la *Borreyette* (1276 juxta la Boreta), affl. dr., à Maillat Ain, du *Borrey* (1288 riu Borrey) ; et quelques autres cas pour lesquels on ne cite pas de formes anciennes.

(3) Renseignement fourni par M. J. Haust.

bac s'est maintenue ; elle se serait maintenue pour la raison invoquée au n° 2° (1).

4° Ou bien, plus simplement, le simple *bac* aurait existé dans la région comme mot technique, peut-être sous l'influence du flamand (2).

La date de l'évolution, en wallon, de *cc* en *tch* (*baccu* > *batch* ; *beccu* > *bètch*) n'est pas, jusqu'à présent, connue d'une façon précise ; mais on ne risque rien en la donnant pour fort reculée. De l'avis de M. J. HAUST, cela pourrait s'être fait avant l'an 1000 (3).

D'un autre côté, à quelle époque peut-on vraisemblablement placer l'apparition du nom commun *baquelaine* en Brabant wallon ?

Dans le pays wallon, les premières mentions sont du XIV^e siècle : XIV^e retro Baclaine (Neerheylissem), 1370 la Bakelaine (Bierges). La forme évoluée en *Bek-*, à l'ouest, est déjà citée au début du XIII^e siècle : 1204 juxta Beke-lines (à Wavre).

D'autre part, le mot est déjà acclimaté à Louvain au début du XIV^e : 1332 aqua dicta bakeleine ; il entre même dans un composé attesté dès 1301 (*bakelainestrata*). Le nom du ruisseau doit avoir été en usage à Louvain au moins depuis le XIII^e siècle.

Par conséquent, nous devons admettre que ce mot était en vogue dans le Brabant wallon au XII^e siècle, et proba-

(1) Nous n'avons bien entendu pas trouvé jusqu'ici *baquelaine* dans le nord de la France, où l'on rencontre des *bequerel* (voyez plus haut).

(2) Rappelons que K. STALLAERT, dans son *Glossarium* (cité par DE MAN, 175), mentionne le mot *back* (*bac*) comme signifiant « watermolenwerk », fr. *bouldure*, c'est-à-dire la cuve du moulin à palettes où tourne la roue.

(3) Nous présentons ici tous nos remerciements à MM. Delbouille, duquette, Haust et Remacle, qui ont bien voulu se donner la peine de faire à ce sujet des recherches pour nous.

blement plus tôt (l'immigration de Wallons est prouvée à Louvain par des documents du XI^e siècle).

Nous ne sommes donc pas en mesure, actuellement, de résoudre entièrement le problème de l'apparition du mot *baquelaine*. Mais un pas important a été fait. Nous avons en effet déterminé qu'il ne s'agit pas d'un mot germanique, mais que ce mot est roman, dérivé au moyen d'un suffixe roman ; nous avons aussi précisé le groupe de termes techniques dont il fait partie.
